



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

Le Délégué Territorial

Dossier suivi par : José LOUBEAU

Tél. : 03 89 20 16 82

Mail : j.loubeau@inao.gouv.fr

Monsieur le Président
Monsieur Jean-Marc RIEBEL
Communauté de Communes La Vallée de
Villé
1, Rue Principale
67220 BASSEMBERG

Colmar, le 29 mai 2019

Dossier suivi par Mr Thierry FROEHLICHER

N/Réf : OR/SA/LET38.19

Objet : PLU Intercommunal Vallée de Villé

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 18 février 2019, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis, le dossier de PLU Intercommunal de la Communauté de Communes de la Vallée de Villé.

Les communes sont incluses dans l'aire géographique de l'AOC « Munster ».

Les communes appartiennent à l'aire géographique des indications géographiques IGP « Choucroute d'Alsace », « Crème fraîche fluide d'Alsace », « Miel d'Alsace », « Pâtes d'Alsace » et « Volailles d'Alsace » et à l'aire de production des indications géographiques IG Spiritueux « Kirsch d'Alsace », « Mirabelle d'Alsace », « Framboise d'Alsace », « Quetsch d'Alsace » et « Whisky d'Alsace ».

Les communes d'ALBE et de VILLE sont de plus incluses dans l'aire géographique des AOC « Alsace », « Crémant d'Alsace » et « Marc d'Alsace Gewurztraminer ».

La Communauté de Communes de la Vallée de Villé a prescrit l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal sur les 18 communes par délibération du 11 décembre 2015. La définition d'une stratégie intercommunale d'aménagement et de développement durables du territoire intercommunal s'inscrivent bien dans les obligations fixées par la loi et dans la compatibilité avec le SCoT de Sélestat approuvé le 17 décembre 2013.

Le projet du PLUi prévoit une consommation de 86.95 ha, dont 36,99 ha en zone IAU (29 ha à vocation d'habitat) et 46.96 ha en zone II AU.

Avec un développement démographique modéré prévu par le PLUi (0,3% par an) correspondant à l'évolution de la population ces 5 dernières années, la Communauté de Communes gagnerait environ 700 habitants supplémentaires en 2030, portant sa population à environ 11 600 habitants.

INAO - Délégation Territoriale Nord-Est

SITE DE COLMAR

12 avenue de la Foire aux Vins - BP 81233

68012 COLMAR CEDEX

TEL : 03 89 20 16 80 - TELECOPIE : 03 89 41 05 17

www.inao.gouv.fr

Cette évolution engendrerait la construction de 600 et 830 logements (33 à 46 logements par an).

Au niveau du volet agricole, la Surface Agricole Utile (2 045 ha) représente 18% du territoire de la Communauté de Communes de la Vallée de Villé.

Si cette agriculture de montagne est tournée essentiellement vers l'élevage et l'exploitation des prairies (98% des surfaces en prairies), il subsiste également une activité viticole à ALBE et VILLE (vignoble AOC) et de nombreux vergers sur les coteaux et en fonds de vallon de la Communauté de Commune.

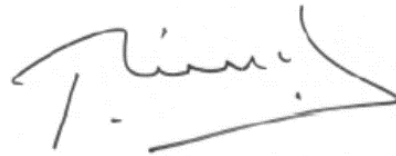
Une étude plus approfondie permet de constater que 3 zones en 1 AU (1 ha à VILLE et 1.53 ha à ALBE se trouvent à proximité de vigne en AOC.

L'ensemble de ces projets d'aménagement prévoit, le cas échéant, un périmètre de recul des constructions, fossés & bandes d'arbres des cultures environnantes.

Après étude du dossier, je vous informe que l'INAO n'a pas d'autre remarque à formuler sur ce projet dans la mesure où celui-ci n'a pas d'incidence directe sur les AOC et IGP concernées.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour la Directrice
et par délégation,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Olivier Russeil', written over a horizontal line.

Olivier RUSSEIL

Copie : DDT 67

INAO - Délégation Territoriale Nord-Est

SITE DE COLMAR

12 avenue de la Foire aux Vins - BP 81233

68012 COLMAR CEDEX

TEL : 03 89 20 16 80 - TELECOPIE : 03 89 41 05 17

www.inao.gouv.fr